

1 inspecteur salubrité publique

Référence : 3134-25-0800/SR du 30 mai 2025



Ville de
NOUMÉA

Employeur : Maire de Nouméa

Corps ou Cadre d'emploi / Domaine : technicien 2^{ème} grade / économie rurale

Direction : des risques sanitaires

Service : inspection de la salubrité publique

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾: au moins égale à 10 ans

Lieu de travail : 102 avenue du général De Gaulle, Orphelinat

Poste à pourvoir : mai 2025

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 30 mai 2025

Date limite de candidature : vendredi 20 juin 2025

RÉORGANISATION INTERNE

Détails de l'offre :

La ville de Nouméa et ses 1 600 collaborateurs sont engagés quotidiennement au service des 100 000 Nouméens. Ils œuvrent au développement de la Ville avec plus de 200 équipements et services en lien avec les nombreux domaines de compétence dévolus à la Commune.

Placée sous l'autorité directe du Secrétaire Général en charge du pôle sécurité, la Direction des Risques Sanitaires (DRS) est composée de deux services, celui de l'inspection de la salubrité publique (SISP), celui de l'inspection sanitaires des milieux (SISM) et d'une section administrative et comptable.

La direction a pour principale mission de veiller à la sécurité sanitaire de la ville de Nouméa. Elle intervient en matière de surveillance et de protection de la santé publique, comme l'exigent les pouvoirs généraux de police du Maire, notamment sur la surveillance des eaux (de distribution, de baignade et de rejet) et sur l'hygiène de la distribution alimentaire. Elle est également chargée de la lutte anti-vectorielle et participe à la surveillance épidémiologique des maladies transmissibles ainsi qu'à la résolution des problèmes d'insalubrité publique, de dangerosité ou d'insalubrité des immeubles bâtis dans la Ville. Elle coordonne les mesures utiles à la résorption des événements d'urgence sanitaire tels que les épidémies, les pollutions, les toxi-infections alimentaires collectives et les nuisances sanitaires. Elle procède aux enquêtes de salubrité publique nécessaires, applique la police administrative du Maire en matière de salubrité publique et prend des mesures de protection des personnes.

Missions :

Sous la responsabilité du chef du service, l'inspecteur de salubrité publique assurera les missions, au sein de la DRS, inhérentes à la protection de la santé, de la salubrité et de la sécurité publique dans le cadre des pouvoirs de police générale du Maire. Il sera assermenté auprès du Tribunal de Première Instance pour exercer les pouvoirs de police sanitaire du maire.

Activités principales :

Il est notamment en charge de :

- Mettre en œuvre et participer à l'élaboration de la politique de protection contre les risques environnementaux et sanitaires;
- Analyser puis évaluer les risques inhérents à la santé, la salubrité et la sécurité publiques ;
- Proposer les solutions techniques et les mesures correctives pour les réduire ;
- Effectuer diverses enquêtes et inspections et appliquer les règlements en matière de salubrité et sécurité publiques ;

- Contribuer à répertorier et à apprécier les niveaux des risques en matière de salubrité et sécurité publiques ;
- Rendre compte des situations nécessitant une intervention réglementaire ;
- Rédiger des rapports, courriers circonstanciés et des arrêtés municipaux ;
- Assurer le suivi technique et administratif des procédures engagées et des dossiers jusqu'à leur résolution ;
- Mettre en œuvre des opérations de prévention ;
- Sensibiliser, informer et prodiguer des conseils.

Profil du candidat :

Savoir / Connaissance / Diplôme exigé :

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau 5 (BAC +2) dans une spécialité en rapport avec le domaine économie rurale ;
- Connaissances du fonctionnement de l'organisation et des procédures administratives des collectivités publiques ;
- Parfaite connaissance de la réglementation sanitaire en vigueur ;
- Maîtrise des outils informatiques (logiciels bureautiques, Internet) ;
- Maîtrise des méthodes d'analyse et d'évaluation des risques ;
- Ce poste requiert des bonnes qualités rédactionnelles, un bon relationnel, un sens du travail en équipe, de l'organisation, de l'anticipation et une connaissance de la gestion des situations conflictuelles.

Contact et informations complémentaires :

Madame Véronique SARENGAT - chef du service de l'inspection de la salubrité publique - Tél 27.78.61 - Mail : veronique.sarengat@ville-noumea.nc
La localisation de la DRS est susceptible de changer en fonction des besoins de la Ville.

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, [fiche de renseignements \(recrutement-fiche-renseignements-candidature.pdf \(noumea.nc\)\)](#), [attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle](#), ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir au maire de la Ville de Nouméa **prioritairement** par :

- mail : mairie.recrutement@ville-noumea.nc

En cas d'impossibilité de candidater par le biais de la messagerie électronique, les dossiers de candidatures peuvent parvenir au maire de la Ville de Nouméa par :

- Voie postale : BP K1 - 98849 Nouméa Cedex
- Dépôt physique : 16, rue du général Mangin Nouméa

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique

⁽¹⁾ Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾ La fiche de renseignements et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.
Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.